

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le patient sera évalué par un gériatre, une infirmière(e), et des intervenants parmi les professionnels suivant :

- assistante sociale,
- neuropsychologue,
- ergothérapeute,
- kinésithérapeute,
- géronto-psychiatre ou neuro-gériatre en fonction des besoins.

LES DOCUMENTS A FOURNIR

- ✓ Le courrier du médecin,
- ✓ L'ordonnance de traitement
- ✓ Les résultats d'analyses biologiques, de scanners ou IRM cérébraux, imagerie en lien avec le motif de la demande,
- ✓ Le numéro de téléphone et l'identité de la personne à prévenir à transmettre au secrétariat lors de la demande,
- ✓ Le mode de transport entre le domicile et l'hôpital de jour est laissé au choix du patient ou de sa famille.



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Site Eudo de Kerlivio - Hennebont
rue, François Le Vouedec
56700 HENNEBONT
Tél : 02 97 06 90 16

Hôpital de la Villeneuve - Quimperlé
20 Bis Boulevard du Maréchal Leclerc
29300 Quimperlé
Tél : 02 98 96 60 75

www.ghbs.bzh



Hôpital de Jour
Gériatrique

Réalisation : GHBS - DCPPRU Communication - Octobre 2021



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

POUR QUI ?

Des personnes âgées de plus de 65 ans, vivant à domicile ou en institution.



L'accueil se déroule sur une demi-journée à partir de 9h ou de 13h.

POURQUOI ?

Pour dépister différentes fragilités chez le sujet âgé lors d'un bilan :

- ✓ Des fragilités cognitives,
- ✓ Des fragilités locomotrices,
- ✓ Des fragilités nutritionnelles,
- ✓ Des fragilités sociales mais aussi des évaluations neurosensorielles,
- ✓ Des évaluations onco-gériatriques en équipe pluridisciplinaire,
- ✓ Des ponctions lombaires à visée diagnostic.

La fragilité est le marqueur de risque de mortalité et d'évènements péjoratifs (incapacités, chutes, hospitalisations, entrée en institution) et reste un état potentiellement réversible.

Le dépistage permet d'anticiper les hospitalisations ultérieures et de prévenir la perte d'autonomie liée au vieillissement.

COMMENT ?

Le patient est adressé par :

- ✓ Son médecin traitant en envoyant un courrier informant des antécédents, du traitement en cours et du motif de la demande,
- ✓ Un médecin hospitalier, via la fiche d'admission à demander au secrétariat au **02 97 06 90 16** ou sur le site web de l'hôpital : <https://www.ghbs.bzh/>
Professionnels de santé => Parcours patient

A renvoyer par télécopie ou par mail :

Site Eudo de Kerlivio - Hennebont

Tél : 02 97 06 90 16

Télécopie : 02 97 06 90 06
sec.hjgeriatrie@ghbs.bzh

Hôpital de la Villeneuve - Quimperlé

Tél : 02 98 96 60 75

Télécopie : 02 98 96 60 51
hdj.geriatrique@ghbs.bzh

Les patients seront convoqués et rappelés par le secrétariat une à deux semaines avant, pour confirmer leur présence.

Le jour de la consultation, l'infirmière et l'aide-soignant.e vont accueillir le patient et son accompagnant dont la présence est recommandée.



Différents examens sont réalisés à l'admission :

- prise des paramètres vitaux,
- électrocardiogramme,
- bilan biologique,
- évaluation gériatrique standardisée, selon le motif.



Une synthèse médicale sera réalisée auprès du patient et de ses proches puis adressée par courrier au médecin traitant et spécialiste impliqués dans le parcours.